



CLUB DES ENTREPRISES DE L'OUEST LYONNAIS

A l'ARBRESLE le 29 mars 2016

Chère adhérente, cher adhérent,

Conformément à l'article 8 des statuts, je vous invite à participer à l'Assemblée Générale extraordinaire de l'association CEOL, Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais, qui se tiendra le **12 avril 2016 à 18h45** dans les locaux de la CCPA 117 rue Pierre Passemard 69210 l'ARBRESLE.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 18h45: accueil
- Emargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs.
- 19h00 : **Assemblée Générale extraordinaire**
 - Désignation du Président de séance, du secrétaire et de trois scrutateurs
 - Renouvellement du bureau, suite à l'appel à candidature
- 19h15 atelier **CCI BUSINESS**

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association, muni d'un pouvoir régulier. Pour une meilleure organisation, nous vous invitons à nous retourner le **pouvoir** avant le 5 avril 2016 à l'adresse ci-dessous. Un même membre ne peut détenir que deux pouvoirs en supplément de sa propre voix.

En application de l'article 8 des statuts :

Les décisions sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Seuls les membres présents, à jour de leur cotisation, peuvent voter lors de l'assemblée générale.

En vous remerciant par avance de votre présence, recevez mes meilleures salutations.

Robert Jacques BUISSON,

Président de CEOL